



ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2026

Conformément à l'article 10 de notre statut et suite à convocation, notre 27^{ème} Assemblée Générale s'est tenue le samedi 28 mars 2026.

35 adhérents étaient présents sur 87 adhérents inscrits au titre de 2025 à la date de l'AG.

23 pouvoirs nous sont parvenus avec présence des mandatés

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 10h30.

Madame Valérie DOLLFUSS, adjointe au maire en charge des sports et de la jeunesse, a honoré de sa présence l'Assemblée Générale de l'Association.

Le président, Gilles PAQUELIER introduit la réunion par un poème.

Un hommage est rendu aux femmes engagées dans les actions de l'Association par une remise de fleurs.

1) Rapport moral 2025 et projets 2026 (cf. document « bilan 2025 » par Alain LENFANT)

L'année 2025, détaillée par Alain dans le dossier joint, a été marquée par :

- Une activité normale des sorties à la journée, en dehors de deux randonnées annulées en raison de mauvaises conditions météorologiques, et enrichie des idées de randonnées inédites proposées par Philippe BELLON,
- Un effectif d'adhérents stable marqué par la disparition d'un d'entre eux et d'un ancien randonneur,
- Une accentuation des préoccupations pour l'animation des activités, en particulier pour la marche nordique dont la situation est très dégradée sur ce point,
- Trois séjours en France pleinement réussis.

Les projets de séjours 2026 portent sur les destinations suivantes : 3 à 4 jours en vallée de l'Yonne entre Sens et Joigny, une semaine en Aveyron et dans le Tarn, une semaine dans les Pouilles du Sud (Italie du sud).

L'Assemblée Générale approuve le Rapport moral à l'unanimité.

2) Rapport financier 2025 et budget prévisionnel 2026 (cf. document « Bilan financier » par Jean-Yves DUBOIS)

Le compte de résultats présente pour 2024 un résultat positif en excédent de 515€.

Les ressources de l'association sont restreintes aux cotisations et à la subvention municipale portée en 2025 à 600€.

Depuis plusieurs années la subvention départementale n'est plus systématiquement acquise, mais peut être attribuée en financement de projets ce qui en rend l'obtention plus difficile, aléatoire et liée à des dépenses spécifiques hors budget de fonctionnement. En 2025 comme en 2024 aucune subvention n'a été obtenue.

Le poste des séjours (3 cette année) génère, comme les années précédentes, les mouvements les plus importants du compte de résultat sans impacter le résultat final du fait de leur financement spécifique par les participants.
Le budget prévisionnel 2026 est présenté quasi à l'équilibre.

Le bilan fait ressortir les montants reçus et payés pour les séjours programmés en 2026.
Les fonds propres de l'association sont maintenus au niveau de 1000€.

L'Assemblée Générale approuve le bilan financier à l'unanimité.

3) Cotisations 2026-2027

Le CA propose de répercuter l'augmentation des tarifs annoncés par la Fédération (licence +2€, assurance +1€) sur la cotisation de la prochaine saison.

Le vote de l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'évolution du tarif de la cotisation annuelle qui passe à 45€ mais reste inchangé pour les adhésions « extérieures » soit 12€.

4) Renouvellement du CA

Conformément aux statuts le CA est renouvelé par moitié tous les deux ans. Les postes à pourvoir sont tenus par :

- Jean-Yves DUBOIS qui se représente, mais souhaite passer le flambeau avant la fin de son prochain mandat,
- Marie-Edith DIMINO qui se représente
- Gilles BORZAKIAN qui se représente
- Christian BOULEAU, qui a démissionné de fait, n'ayant pu réadhérer pour raison de santé

Aucune candidature ne s'étant manifestée pour remplacer Christian BOULEAU, le vote est restreint aux 3 candidats qui sont élus à l'unanimité.

Le CA reste demandeur de candidatures pour compléter son effectif.

5) Animation de la Marche Nordique

La situation de l'encadrement de la marche nordique est à la limite de la rupture. Un seul animateur certifié, Serge LAQUAIRE, engagé sur les randonnées et les séjours et avant des problèmes de santé, est assisté par deux animateurs bénévoles non certifiés pour mener les séances.

Il est indispensable de trouver des candidats à la formation d'animateur pour la marche nordique. Devant la difficulté de trouver des volontaires, le CA propose de systématiser la formation interne accompagnée de d'un module de base non sanctionné (premiers secours. Cette formation pourra déboucher à terme et sur volontariat sur le brevet fédéral.

Pour la rentrée prochaine le CA envisage de faire appel à un animateur diplômé et rémunéré de mi-septembre à mi-décembre pour prendre en charge les nouveaux arrivants en marche nordique et leur apprendre les bons mouvements. Cette intervention sera prise en charge par l'association (non prévu au budget prévisionnel)

Le CA insiste sur une situation critique qui, sans renouvellement des animateurs, pourrait déboucher sur l'impossibilité de maintenir l'activité dans le cadre de l'association.

6) Animation des randonnées

Même si la situation est moins critique qu'en marche nordique, il est nécessaire de recruter de nouveaux animateurs ou accompagnateurs en vue de renouveler les bénévoles actuels. Pour encourager des candidatures, le CA propose, après le suivi de deux modules de base non sanctionnés (premiers secours + sur 2 jours, lecture de carte-orientation) de systématiser une période de formation pratique interne débouchant, ou pas, sur la certification fédérale d'animateur de proximité ou le brevet fédéral.

7) Fêtes du cinquantenaire de Montgeron Randonnées

Le Président rappelle que ces événements sont à prévoir en 2027 et qu'il est donc grand temps de mettre en place un groupe de travail pour définir et préparer ces festivités. Il renouvelle son appel aux bonnes volontés pour rejoindre ce groupe rapidement. Une première réunion serait à organiser en juin 2026.

8) Renouvellement du CA à horizon 2028

Outre le fait que le CA est désormais en sous-effectif, le Président attire l'attention sur la nécessité de préparer le renouvellement de postes clés au sein du bureau (par exemple Alain qui annonce sa fin d'activité ferme à l'AG 2028). Il est demandé à chacun d'examiner la possibilité de s'engager au bénéfice du fonctionnement de l'Association.

9) Marche avec bâtons dynamiques

Présentation de cette activité nouvelle pour laquelle l'association dispose de 4 paires de bâtons pour initiation. Ce stock pourrait être doublé avec l'aide de la Fédération. Une démonstration par l'animateur breveté d'Etiolles a eu lieu auprès de quelques-uns. La suite dépendra du nombre de personnes intéressées.

10) Points divers

En cas d'échec à une certification ou à un brevet fédéral, la Fédération ne rembourse pas les 80% d'inscription versés. Cette fraction des frais engagés par le candidat reste à sa charge. Ponctuellement le CA a pu décider de compenser partiellement ce reste à charge.

Le risque d'un reste à charge peut décourager des candidatures, même si ce risque est considérablement atténué par la mise en place d'une formation interne préalable à toute présentation aux examens fédéraux.

L'association prendra en charge les frais des deux modules de base : premier secours et de lecture de carte-orientation.

Elle pourra, sur demande particulière et circonstanciée et sous réserve d'un engagement de remboursement en cas d'échec, avancer les frais d'inscription aux formations de la FF Randonnée. Elle participera aux frais annexes engagés lors des formations FF Randonnée (frais kilométriques, train, hôtel, ...) dans les limites fixées par le bureau.

Marie-Edith propose de rechercher un moyen de neutraliser le risque d'un reste à charge suite à un échec aux certificats et brevets fédéraux en prévoyant un financement spécifique.

Après discussion de différentes suggestions, il est retenu d'ajouter au bulletin d'adhésion une ligne de contribution volontaire « don pour formation »

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 12h30.

A l'issue de la séance, Christian BOULEAU nous ayant rejoint, le Président lui remet une décoration « randonneuse » en remerciement de son engagement.

PJ : -bilan d'activité 2025 (Alain LENFANT)
-bilan financier 2025 (Jean-Yves DUBOIS)
-le poème d'accueil du Président

Le Président



Le Secrétaire

